Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

n'a ménagé ni ses facultés, ni son temps, ni sa santé pour l'éducation et l'instruction du peuple. Les instituteurs n'ont pas toujours correspondu à tant de dévouement. M. Dessarzin termine en disant : « Le Haut Conseil d'Etat vous a appelé aux fonctions d'inspecteur des apprentissages. Lorsque depuis Fribourg vous jetterez un regard sur les montagnes de la Gruyère, souvenez-veus que là-bas, au pied des monts, des cœurs battront pour vous. Gardez-leur, vous aussi, à tous ceux qui ont travaillé avec vous, gardez-leur une place dans votre cœur. Comme faible marque de notre reconnaissance, acceptez un petit souvenir du corps enseignant du Vme arrondissement. » (Applaudissements.)

M. Oberson remercie M. Dessarzin et nous dit combien il est ému en ce jour. Je croyais, dit-il, rester longtemps au milieu de vous, mais la divine Providence l'a voulu autrement. Cette séparation m'est pénible. Je m'étais attaché à mes fonctions, j'aimais ce beau district de la Gruyère et voilà que brusquement je dois tout quitter. Si quelques progrès ont été réalisés, c'est parce que j'ai trouvé un corps enseignant dévoué. Je rend un hommage public à ces vieux maîtres qui se sont mis résolument à l'étude des nouvelles méthodes. Je remercie la Direction de l'Instruction publique, M. le préfet, le clergé, qui m'ont aidé dans mes difficiles fonctions. Je rends hommage à votre bonne volonté, chers instituteurs. J'avais une grande confiance dans les maîtres du Vme arrondissement. Si la séparation est pénible, j'ai au moins une consolation, c'est de savoir que vous aurez en M. Currat un inspecteur capable de continuer ce que j'ai commencé et de le perfectionner. Donc, travaillez avec lui comme vous l'avez fait jusqu'à présent et reportez sur lui le dévouement et la confiance que vous m'avez témoignés. Je me souviendrai toujours des beaux jours passés en pays de Gruyère. (Vifs applaudissements.)

L'auditoire ému se lève et entonne un « Qu'il vive ! » partant véritablement du cœur.

Les toasts de M. Ody et de M. le révérend curé Alex sont vigoureusement acclamés.

M. Pasquier, instituteur à Gruyères, qui remplit avec beaucoup de tact les fonctions de major de table, souhaite la bienvenue à M. Currat, inspecteur, au nom du personnel enseignant du district ; il promet au nom de tous obéissance et dévouement.

M. Currat termine la série des discours en adressant quelques paroles au corps enseignant. Il fait appel à la bonne volonté de chacun et il a confiance dans l'avenir.

Les participants garderont longtemps le souvenir de cette journée à la fois instructive et émouvante.

J. Barbey, *secrétaire.*

BIBLIOGRAPHIE

Un bon livre pour les instituteurs. — Messieurs les membres du corps enseignant se demandent parfois où trouver un bon livre, clair, intéressant, pratique, qui soit pour eux un guide et un aide dans l'enseignement de la Bible. En général les ouvrages de ce genre

sont trop volumineux et trop purement scientifiques pour pouvoir être utilisés dans les écoles primaires. Ce serait donc une bonne fortune si l'on avait sous la main un petit ouvrage où l'on pût puiser tous les renseignements élémentaires désirables concernant l'histoire et la géographie de la Palestine. Eh bien, cette bonne fortune est toute trouvée. Un gracieux petit livre vient de paraître qui, à ce point de vue, rendra les plus grands services à nos instituteurs. Il est dû à la plume d'un prêtre, ami dévoué de l'enseignement : *M. l'abbé Charrière, rév. doyen de Surpierre.*

Chaque maître voudra acquérir cet ouvrage intitulé : *Pèlerinage en Terre Sainte*, qui est en vente à l'Imprimerie catholique de Fribourg, au prix de 1 fr. 50.

Le parfum de piété qui s'échappe de ces pages n'effarouchera personne : c'est un attrait de plus et les détails historiques et scientifiques n'y perdent rien. La Judée et la Galilée, c'est-à-dire le cadre naturel de la vie du Christ et de l'histoire d'Israël passe ici sous nos yeux, et rien n'est plus captivant, surtout pour l'enfance chrétienne.

Ce petit livre est donc une précieuse ressource pour l'enseignement religieux dans les écoles. Il trouvera bon accueil auprès des maîtres qui ont à cœur de bien donner leurs leçons d'Ecriture Sainte et de catéchisme. N.

Chronique scolaire

Fribourg. — M. Louis Volery d'Estavayer, décédé dernièrement à Genève, a disposé d'une somme de 2000 fr. en faveur de l'Ecole ménagère d'Estavayer-le-Lac. Le testateur n'ayant dicté aucune condition, le Conseil d'Etat a décidé que le capital de 2000 fr. sera versé au fonds d'école de la commune d'Estavayer avec charge, pour ce fonds, de remettre chaque année à la disposition du Comité de l'Ecole ménagère une somme de 70 fr.

Nomination. — S. G. Mgr Deruaz a nommé M. l'abbé Villet professeur à l'Ecole latine de Châtel-St-Denis, en remplacement du regretté défunt M. Chillier.

Conférence inspectorale. — Jeudi 28 janvier, le corps inspectoral, y compris Mmes les inspectrices Daguet et Gremaud, était réuni en conférence à l'Ecole normale de Hauterive, sous la présidence de M. Python, l'honorable directeur de l'Instruction publique. M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages, et M. Gremaud, secrétaire de l'Instruction publique, étaient également présents. M. l'abbé Dessibourg, directeur, et le corps enseignant de l'Ecole ont participé à cette laborieuse séance, qui aura pour effet d'établir des rapports plus suivis entre les inspecteurs et le corps enseignant normal. De là, naîtra nécessairement une entente utile entre les hommes d'école qui ont pour mission de donner les théories indispen-